

Chiffre clé du mois

7,3 %

C'est le taux de chômage en Ille-et-Vilaine au 3ème trimestre 2017. La moyenne régionale est de 8,2%. L'Ille et Vilaine a le taux de chômage le plus bas des 4 départements bretons.

Source : <https://www.insee.fr>

Visite du centre de tri



Le 21 mars, l'action Les Savoirs Solidaires a organisé une sortie au centre de tri PAPREC du Rheu. Lors de cette visite, les 10 personnes présentes (3 accompagnants et 7 apprenants) ont pu découvrir le fonctionnement du centre de tri.

La guide qui accompagnait le groupe a présenté, au travers d'une vidéo, les différentes machines utilisées pour le tri ainsi que leur fonction. Ensuite, elle a présenté les différents produits conçus à partir de matières recyclées.

La dernière étape de la visite s'est déroulée directement dans l'usine avec la présentation de la première ligne de tri.

Arrivées et départs



Romain FAILLE, Pauline GRELIER et Romain TEXIER ont terminé leur mission au sein du Pôle Education Formation de l'UDAF 35. Ils étaient respectivement chargé de missions illettrisme, volontaire en service civique pour les Savoirs Solidaires et stagiaire pour l'action MédiaTIC.

Toute l'équipe de l'UDAF 35 tient à les remercier pour leur implication et le travail qu'ils ont réalisé. Nous leur souhaitons bonne chance pour leurs futurs projets professionnels.

Bienvenue à nos nouvelles collaboratrices

Nous avons le plaisir d'accueillir trois nouvelles collaboratrices au sein de l'UDAF 35.

- Valérie BLONDEAU, en qualité d'aide comptable pour le service Institution.
- Christiane MORIN, qui remplace Emilie MONNERIE pour une durée de 8 mois. Elle interviendra en tant qu'animatrice des RAM de Brécé et Cesson-Sévigné.
- Maëva ABDU, qui est arrivée le 19 mars en tant que volontaire en service civique pour l'action Les Savoirs Solidaires, pour une durée de 8 mois. En parallèle, elle prépare le concours d'entrée en formation d'éducateur spécialisé.

Du côté de l'UNAF

Rencontre des présidents et directeurs des UDAF et URAF



Les 24 et 25 mars, la rencontre annuelle des présidents et directeurs d'UDAF et d'URAF s'est tenue à Lons-le-Saulnier dans le Jura. De nombreuses personnalités du département étaient présentes : Jacques PALISSARD, maire de Lons-le-Saulnier, Clément PERNOT, président du Conseil Départemental du Jura accompagné de Chantal TORCK, vice-présidente.

Lors de ces deux journées de nombreux sujets ont été abordés : l'actualité de la politique familiale et la représentation des familles dans les caisses de sécurité sociale.

Pour plus d'infos : [cliquez ici](#)

Tribune de l'UNAF sur la politique familiale

La politique familiale française a longtemps été perçue comme un modèle envié par nos voisins européens. Son efficacité reposait tant sur la confiance des familles, que sur l'équilibre de plusieurs objectifs : soutenir toutes les familles avec enfants en compensant partiellement leur perte de niveau de vie, favoriser la conciliation vie familiale-vie professionnelle et notamment l'emploi des femmes, contribuer à lutter contre la pauvreté.

Ces dernières années, des inflexions fortes ont été apportées à cette politique. Des économies drastiques ont spécifiquement été faites aux dépens des familles avec enfants ; la politique familiale a fait l'objet de réductions répétitives et massives (plus de 4 milliards d'euros) qui ont frappé l'ensemble des familles et pas seulement les plus aisées, même si ces dernières, et notamment les familles nombreuses, ont subi les plus lourdes pertes.

Rempart contre la pauvreté

Dans le même temps, cette politique a été orientée de manière de plus en plus exclusive vers les familles les plus modestes, en privant de plus en plus de familles du bénéfice de certaines prestations. Enfin, la conciliation a été cantonnée à l'accueil collectif (crèches) au préjudice des autres formes d'accueil (assistantes maternelles, congés parentaux).

Au moment où se négocie la convention d'objectifs et de gestion (COG) de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales (Cnaf) et alors qu'un rapport sur la politique familiale sort prochainement, il faut tirer le bilan de ces inflexions. Ont-elles rendu notre politique familiale plus juste et plus efficace ? Faut-il poursuivre cette voie ?

Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

Le taux d'emploi des mères entre 25 et 54 ans se dégrade (baisse d'1,5 point entre 2014 et 2016 selon Eurostat). Le baromètre Eurofound rétrograde la France de la 2^e place (en 2007) à la 18^e en 2016 sur le sentiment de pouvoir concilier vie familiale et vie professionnelle. Seules 38 000 places en crèche ont été créées, avec une hausse incontrôlée du coût de fonctionnement.

Le taux de pauvreté des familles avec enfants n'a régressé que de 0,5 % depuis 2012. Comme l'indique la Cour des comptes dans son rapport de 2017 : « *pendant les périodes où les transferts ont été plus ciblés sur les foyers de moindres revenus, la réduction des inégalités de revenus et de la pauvreté est généralement plus faible* ». Contrairement aux idées reçues, l'universalité des politiques familiales est un meilleur rempart contre la pauvreté qu'un ciblage selon les ressources.

Un niveau de vie inférieur

Le niveau de vie moyen des couples avec enfant reste bien inférieur à celui des couples sans enfant (17 % en 2015, selon l'INSEE), l'écart s'est même accru depuis 2012.

Enfin, les naissances ont brutalement baissé et la fécondité est tombée à 1,88 enfant par femme en 2017. Il s'agit d'une vraie rupture de comportement que ni la baisse du nombre de femmes en âge de procréer, ni la situation économique, ne suffisent à expliquer.

Pendant ce temps, l'Allemagne a relancé sa politique familiale : sans opposer prestations et services, ni familles aisées et modestes ; en faisant des choix clairs sur la petite enfance. Les résultats sont là avec un rebond des naissances dans ce pays.

Déjà en 1994, la loi « famille » de Simone Veil avait répondu à la baisse des naissances par une politique familiale universelle et l'investissement dans la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Cette politique, améliorée au fil du temps, avait durablement relancé naissances et répondu à l'aspiration des couples de construire une famille.

Rétablir la confiance des familles

Aujourd'hui, alors que la branche famille dégage des excédents, il est possible de rétablir la confiance des familles en donnant un nouveau souffle à la politique familiale. Ainsi que l'indiquait en 2017 Emmanuel Macron, « c'est un élément de justice d'accompagner les familles. Raboter les allocations et le quotient (familial) a été un problème ». Les décisions à venir doivent avoir pour principe qu'il n'y ait plus aucune famille perdante !

Il est encore temps de lever les freins qui s'imposent aux parents. Une politique pour l'ensemble des familles, une offre de services diversifiée et souple, des innovations qui prennent en compte les parcours de vie, une garantie de pouvoir d'achat sans discrimination de revenus : voilà les clefs d'une politique familiale efficace !

Agenda

- [Le 3 avril](#): Rencontre avec Christophe JAN, nouveau directeur de la CAF 35
- [Les 4, 9 et 18 avril](#): Prochaine session de l'atelier de la Marmite des Mots
- [Le 5 avril](#) : Réunion préparatoire pour l'Assemblée Générale de l'UNAF
- [Le 11 avril](#) : Formation sur le public allophone animé par T CHEVROLET, dans le cadre de l'action Lire et faire lire
- [Le 12 avril](#) : Soirée santé DYS dans le cadre des jeudis de la santé